

## Réunion du 11 octobre 2023

Absentes : Francine LESCURE a donné procuration au maire, Odile OUTTERS.  
Secrétaire de séance : Valérie BERGON

Régularisation de délibérations prises lors de la dernière réunion : la DM de 362 €, la facture de Faucher pour les socles au cimetière. Le conseil délibère favorablement.

### Radon :

Pour les mesures de contrôle dans l'école de la Maison Brûlée, devis de l'agence Jean-Michel LEYRAT de Tulle (392 € HT). Contrôle décennal à faire. Le conseil délibère favorablement.

Contact à prendre pour le diagnostic du bâti à l'école du bourg. Organisme agréé à trouver... aucun en Corrèze. Affaire à suivre.

### Extension de l'éclairage public secteur des cascades :

Réunion d'ouverture de chantier demain jeudi à 14h30 sur site. Restrictions de circulation sur la RD 53 E4 (arrêté conjoint avec le Département) (la trancheuse devrait intervenir la 1<sup>ère</sup> semaine de congé scolaire). Un courrier sera envoyé aux habitants concernés.

Le département a demandé la pose de béton dans la tranchée pour protéger le câble.

### Projet « Eclairons demain » :

Déclaration d'intention à formuler si le conseil est d'accord. Réunion en mairie le jeudi 26.10 à 9h30. Affaire à suivre.

### Remplacement d'Evelyne Larrieu à l'agence postale :

Evelyne LARRIEU sera en retraite le 1<sup>er</sup> février 2024, mais en congés à partir du 23 décembre ; il y a donc nécessité de recruter à compter du 5 décembre prochain au plus tôt.

Après échanges avec le CDG 19, il vaut mieux délibérer pour créer ce poste à compter de cette date et supprimer celui d'Evelyne au 31.01.

Date limite de candidature : 4 novembre. Publié sur le site du Centre de Gestion, transféré aussi à Pôle Emploi.

Le conseil valide la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial de 14h30 en CDD.

### ZAEEnR :

Zones à définir comme préférentielles (mais non obligatoires et non exclusives) ; pour ces zones une fois définies, si un réel projet était porté par une société, les délais de procédure seraient raccourcis et des mécanismes financiers incitatifs mis en place.

Pas beaucoup de possibilités car les surfaces agricoles déclarées à la PAC doivent être évitées. Il reste les zones boisées peu pentues : secteurs le Breuil / le Puy d'Urlan, peut-être Lestrade Sud. C'est la Chambre d'Agriculture qui décidera en dernier ressort pour les exploitations agricoles et forestières. Par ailleurs, il y a les zones sensibles de type Natura 2000, les ZNIEFF, les sites classés, ....

Proposition de faire un courrier ou article dans la presse pour expliquer aux habitants. Consultation devrait être prévue première quinzaine de novembre.

Conférence des maires de TULLE'AGGLO à ce sujet lundi 16.10 à Chanac

Travaux hôtel-restaurant :

Les travaux se poursuivent. Tout ce qui devait être démonté a été démonté. Le logement va être attaqué (cloisons).

Pour l'isolation thermique par l'extérieur, la commune doit notifier au propriétaire du fonds voisin son intention de réaliser un ouvrage d'isolation en surplomb de son fonds et de bénéficier du droit d'accès. Il y a nécessité d'un acte authentique pour le surplomb.

Gérard TOURNEIX demande quand est ce que la commune va recruter un gérant. Le maire informe qu'il a pris contact avec la CCI.

Travaux parking :

Carole BRIDIER, paysagiste, doit venir lundi prochain pour la passerelle, le géomètre le 24 octobre. Travail à faire avec l'Agglo pour la régularisation du permis d'aménager du parking.

Programme villages d'avenir

Il s'agit d'un programme d'ingénierie pour les communes rurales, pour les aider à la préparation et la réalisation de projets structurants.

Le conseil valide la candidature... à poser avant le 13 octobre...

Affaires diverses :

- ZAD du Puy Levadour : délibération à prendre pour sa poursuite. Le conseil délibère favorablement.
- Pétition des habitants de Charissou au sujet du passage des 4x4 dans leur village et chemins ruraux de leur secteur. Rencontre en Mairie samedi 14 octobre. Affaire à suivre.
- Attribution subvention exceptionnelle aux Jeunes Agriculteurs (pour comice agricole) : 400 € et attribution subvention à l'association communale sur les champignons (King Mushrooms Family) : 100 €
- Communication : Valérie BERGON signale l'intervention de Carole MASSIE à la Mairie, le 23 octobre à 9h pour le site internet.
- TULLE'AGGLO procède à une enquête auprès des parents de jeunes enfants pour une évaluation des besoins en accueil. A retourner avant le 15 octobre.
- Achat d'une débroussailleuse : Jérôme BOURDEIX présente un devis de la société MARIDAT-JUILLARD-CONDAT à Seilhac de 750 € HT. Le conseil valide.
- Attribution de subventions du Département : 2 400 € pour l'attelage de voirie, pour le parking 11 500 € (plafond) au titre des amendes de police (35 % de 49 563 €) et 10 803 € (prévus dans la contractualisation et plafonnés à cause du plafond des 80 %).
- Lisette NOILLAC revient sur la formation organisée le 5 octobre à Sornac : journée sur les biodéchets. Objectif : que chacun traite ses déchets pour le 1<sup>er</sup>/01/24. Biodéchets : 1/3 de la poubelle, avec 80% d'eau. Elle rappelle la prochaine réunion d'information de TULLE'AGGLO sur la mise en place du nouveau schéma de collecte des déchets ménagers, le 7 novembre à 18 h à Corrèze.
- PLU : l'étude environnementale est faite. Mme MANIERE a signalé par téléphone que quelques parcelles posaient problème. La commission urbanisme va se réunir sous peu.

- Gérard TOURNEIX, au nom du Syndicat des 2 vallées, signale à peu près 600 kms de réseaux défectueux, il y a des pertes conséquentes sur le réseau, donc des travaux en perspective.... et donc une augmentation du prix de l'eau.